

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Jean-Jacques GRANAT, Maire de la Commune de MANDUEL, atteste que les avis d’enquête publique portant sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLU pour la création du nouveau cimetière ont bien été affichés en Mairie de Manduel place de l’hôtel de ville, au bureau de l’urbanisme de la Mairie de Manduel au 15, cours Jean Jaurès, et sur le site du nouveau cimetière au lieu-dit Cante-perdrix, chemin de Rodilhan depuis le 01 juin 2023.

En foi de quoi, je délivre la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Manduel le 06 juin 2023

Le Maire,
Jean-Jacques GRANAT

 